



Vie Nouvelle 87



Trimestriel édité par l'Union Syndicale des Retraités CGT de la Haute-Vienne
24, rue Charles-Michels - 87039 Limoges cedex - courriel : usr87.cgt@orange.fr

N° 124 - OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2024 - Prix : 0,50 €

EDITO

La CGT vous invite à participer et à intensifier partout les luttes syndicales et revendicatives !

Rien de bon ne peut être attendu du côté de Macron et de son nouveau gouvernement et pas mieux du côté patronal si rien de fort ne se passe du côté revendicatif.

Notre dernière journée d'action du 1^{er} octobre a, en premier lieu, mobilisé sous une pluie battante 150 camarades devant les locaux de l'ARS. Ils étaient porteurs de plus de 6 000 signatures sur la pétition concernant la santé, l'accès aux soins et le financement de la protection sociale. Une nouvelle façon de manifester les colères des retraité-es.

Le rassemblement unitaire, interprofessionnelle et intergénérationnelle organisé le même jour a permis de manifester contre la poursuite de la politique libérale voulue par Macron et pour une politique sociale prenant en considération les revendications des salariés, des retraités et des privés d'emploi.

Ces actions doivent, bien entendu, en appeler d'autres très rapidement afin d'être entendues.

L'UCR-CGT qui n'a cessé de travailler à l'unité d'action syndicale vient de faire adopter par le G9 plusieurs initiatives revendicatives dont une pétition commune pour exiger des réponses concrètes aux revendications.

- Non au recul de l'indexation des retraites de base au 1^{er} janvier 2025.
- Indexation à minima sur l'inflation au 1^{er} janvier 2025.
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pension en-dessous du SMIC.
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen

Dès à présent, nous demandons à chaque lectrice et lecteur de notre journal de s'emparer de celle-ci, de la signer et de la proposer aux retraité-es de votre entourage, famille, ami-es et au-delà sur les lieux de vie pour qu'ensemble nous nous mettions en situa-

tion de refuser les dispositions gouvernementales et patronales contre toute augmentation des pensions retraite du régime général et complémentaire.

En effet, et comme vous avez pu le lire ou l'entendre, le chef de l'Etat et le patronat s'entendent comme larrons en foire pour geler les augmentations du 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} juillet 2025, ce qui fera 18 mois sans revalorisation de celles-ci. Injuste et inadmissible !

Les organisations syndicales composant le G9 ont aussi programmé une nouvelle journée d'action des retraité-es le mardi 3 décembre 2024.

Au niveau de notre département, un appel commun du G11 pour un rassemblement devant la Préfecture sera en discussion unitaire.

Nous vous demandons de réserver le 3 décembre pour exprimer vos mécontentements, vos colères et revendications en participant massivement au rassemblement.

L'argent existe pour augmenter nos pensions, pour un service de santé plus performant, des accès aux soins moins douloureux financièrement et plus rapides, pour des services publics de proximité, plus nombreux et plus performants.

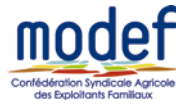
Pour l'USR CGT 87
Son secrétaire général
Pierrot Barret



SOMMAIRE

• L'édito	1
• Actualités	2
• Repas de fin d'année	3
• Santé	4 à 5
• La vie des sections	7
• LSR 87 - Nécrologie	8

ACTUALITÉS



Appel des organisations syndicales et associations de retraité.e.s de la Haute-Vienne

Revalorisation au 1^{er} janvier 2025 Rattrapage des pertes subies depuis 2017 Pas d'économie sur le dos des retraité.e.s

Le gouvernement a décidé de ne pas revaloriser au 1^{er} janvier 2025 les retraites de base comme le Code de la Sécurité sociale l'y oblige. Il reporte cette revalorisation au 1^{er} juillet 2025, sans aucune garantie qu'elle aura lieu tant les pressions se multiplient pour geler complètement les pensions de base en 2025. Rappelons que la revalorisation de début d'année 2024 porte sur l'année 2023.

Nos 11 organisations s'insurgent contre cette mesure qui va, une nouvelle fois aggraver le pouvoir d'achat des retraités qui n'auront aucune revalorisation pendant 18 mois.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Aussi, nos 11 organisations exigent du gouvernement qu'il annule cette mesure et qu'il revalorise les pensions au 1^{er} janvier 2025 à hauteur de l'inflation dans un premier temps et qu'il ouvre des négociations pour le rattrapage des pertes subies.

Cette mesure est d'autant plus injuste que dans le même temps le gouvernement, dans le cadre de la préparation du PLFSS 2025, envisage plusieurs mesures visant à remettre en cause l'accès aux soins, en particulier des plus fragiles et des plus âgées : remise en cause de la prise en charge des ALD, augmentation des franchises, augmentation du « ticket modérateur », augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraités.

Ces menaces sont d'autant plus inacceptables que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics. Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires. Ainsi la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

**Signez la pétition et venez manifester Le 3 DECEMBRE
à 10 h 30 Préfecture de LIMOGES**

N'hésitez pas à partager le lien vers la pétition en ligne du Groupe des 9 :

<https://chnng.it/6zJ8pdyWPM>



**Non au recul de l'indexation des retraites de base
au 1^{er} janvier 2025.**

Indexation a minima sur l'inflation au 1^{er} janvier 2025.

Rattrapage des pertes subies depuis 2017.

Pas de pension en-dessous du SMIC.

Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

En avant pour le repas fraternel !

Comme chaque fin d'année, l'USR CGT et LSR87 organisent un repas dansant convivial et très fraternel ; ce sera le LUNDI 9 DECEMBRE dans la salle des fêtes de Landouge autour de midi.

Toutes et tous les camarades et ami-es de la CGT et de LSR sont cordialement invités à prendre leurs dispositions pour s'y inscrire et venir s'y réjouir.

Les mois que nous venons de traverser ont été pour beaucoup d'entre nous difficiles à vivre tellement les contraintes et les épreuves diverses ont été lourdes.

La période qui s'ouvre au plan politique, après les législatives et la nomination d'un nouveau 1er ministre issu de la droite tout comme l'ensemble des ministres composant le gouvernement, nous fait craindre de nouveaux moments

bien difficiles, avec des mesures d'injustice, d'austérité, de remise en cause de nos acquis les plus sociaux.

Aussi, plus que jamais nous avons grand besoin de s'épauler, de vivre ensemble, de se rencontrer et de lutter !

Cette prochaine journée du 9 décembre s'annonce comme un moment agréable de retrouvailles pour boire un verre, se restaurer, pour parler, danser et faire la fête !

Comme le dit l'adage, « **plus on est de fous et plus on rit, plus on est nombreux et plus on s'amuse** ».

Alors, nous vous attendons pour ensemble recharger nos esprits de combattants à grands coups de fourchettes, de boissons, de pas de danse et de rigolades.

INSCRIVEZ-VOUS dès maintenant !



Les adhérent-e-s de l'USR-CGT et LSR 87,
leur famille et ami-e-s sont convié-e-s au repas traditionnel et fraternel

**LUNDI 9 DECEMBRE 2024 à midi**
Salle des fêtes de Landouge

Menu



Feuilleté aux champignons
Potée Limousine avec ses légumes
Salade et fromages
Assiette de douceurs et sa glace

XXXXX

Côtes de Provence
Bordeaux
Eau minérale
Café



Prix du repas: 32 euros

Apéritif servi au bar à partir de 11h30 (en supplément)

Après midi musical récréatif avec RAYMOND

Réservation et paiement à adresser SVP avant le 3 Décembre

BULLETIN D'INSCRIPTION au repas du 9/12/24 à Landouge

❖ USR CGT envoyé : 24, rue Charles Michel 87039 Limoges tel : 06 56 81 18 07

❖ LSR 87 envoyé : 40, rue Charles Silvestre 87100 Limoges tel : 06 82 60 84 81

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....Adresse mail.....

Nombre de repas:

Ci joint mon règlement soit : 32 euros x = Euros

Chèques retirés après la date du repas

IPNS



ARS.

La journée d'action de ce 1^{er} octobre a été marquée par une mobilisation assez importante des retraité-es CGT sur notre département. Le plan de travail de notre USR passait par l'ARS et ce sont 150 personnes qui ont accompagné notre délégation, reçue par la directrice adjointe et un chargé de mission de cette structure. La délégation CGT était porteuse des pétitions signées dans le département par plus de 6000 personnes de toutes les générations, personnes rencontrées durant ces mois d'été sur de très nombreux lieux de soin et de vie. Nous avons lu la déclaration suivante :

Les agences régionales de santé sont chargées d'assurer un pilotage unifié de la santé en région, de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système. Nos pétitions ont été signées entre autres lieux : devant les hôpitaux du département, St-Léonard, St-Junien, St-Yrieix, CHU ; les marchés d'Eymoutiers, de la Bastide, de Beaubreuil, de Panazol, Isle, St-Jouvent ; les restaurants de salariés de Legrand, de la Poste, de la Mairie... Nous avons ainsi réalisé une cinquantaine de journées de déploiements, malgré une météo peu clémentine, et une séquence législa-



Prise de parole.

tive où nos forces étaient occupées à barrer la route au RN. Pétitions accompagnées d'un tract portant une partie de nos propositions pour mettre fin aux déserts médicaux. Ce qui est frappant, c'est que cette pétition a été signée pratiquement unanimement. Les échanges à cette occasion nous ont permis de recueillir des témoignages dont certains font froid dans le dos, constituant autant de preuves et d'arguments **pour changer radicalement de système pour mieux répondre aux besoins.** Quelques exemples : 1 an d'attente pour une échographie cardiaque, des délais supérieurs à 3 mois pour des examens, IRM, visites, consultations.... Les témoignages de Corrégiens, Creusois, Charentais ou de plus loin encore, tous obligés de venir en Haute-Vienne, faute d'accès aux soins dans leur département. A noter une grosse population de Châteauroux, dont le Maire, nouveau Ministre des sports, ne cesse de dénigrer son hôpital public et son personnel. Mais aussi des témoignages sur les freins à l'accès aux soins : les dépassements d'honoraires, les difficultés de transport, la longueur des délais. Il y a donc des gens en France, 7^e puissance mondiale, au 21^e siècle, qui renoncent aux soins, à la santé, pour ces motifs. Et, même avec une ordonnance, comment trouver les médicaments, lorsque la principale préoccupation de Sanofi, Pfizer et autres labos est d'engranger des dividendes, ne produire que des médicaments chers, et abandonner même ceux qui sont les plus courants ou génériques ? L'amende de 8 millions infligée à ces labos est une goutte d'eau dans leur océan de profits.



Que dire de la mise en place d'un Medicobus sur le territoire d'Arnac, St-Sulpice ? 180 000 € dont 175 000 € de l'ARS si les informations du « Populaire du Centre » sont bonnes pour le passage d'un seul généraliste. « Généraliste » dont la consultation passera à 30 € en décembre prochain (soit 11 % d'augmentation). En outre, dans l'accord signé par les syndicats de médecins libéraux, il y a aussi des objectifs sur l'accès aux soins (augmentation de la patientèle moyenne du médecin traitant par exemple), mais également sur la maîtrise des prescriptions. Sur ces 30 € (et déjà sur les 26,50 aujourd'hui), 2 € sont à la charge de l'assuré, a priori dans un plafond de 50 € qu'il est important de contrôler, et avec un remboursement par la Sécu de 70 %, le reste (moins les 2 €), à la charge des complémentaires, si on en a une. Un medicobus dans cette zone rurale, oubliée, sans services publics, sans commerces, là où les personnes sans voiture sont clouées et laissées sans solutions. On ne peut se satisfaire d'un ersatz de santé. Et quand bien même un généraliste vient, quid du parcours de soins, quid du « suivi médical », vers les « spécialistes », dentistes, ophtalmos, rhumatos... ?

En pointant du doigt l'AME (aide médicale d'état), Retailleau, et le RN, se vautre dans la fange en opposant Français et étrangers dans l'accès aux soins. Pauvres arguments, mais qui interpellent quand on voit les scores réalisés par le FN dans nos mairies rurales, alors que cette suppression d'AME n'entraînerait que retour des maladies éradiquées, hausse des accès aux urgences et détérioration globale de la situation sanitaire. D'ailleurs en situation sanitaire dégradée, on assiste au retour du Choléra en France, à Mayotte !

Sur l'accès aux urgences, outre les temps « brancards » qui augmentent, il faut maintenant faire avec des fermetures régulières des urgences à St-Junien. Faire avec, alors qu'il faudrait faire sans, il y aura des morts avec ce type de gestion !!! Sur les prix et les remboursements, ne pas oublier que la mutuelle d'entreprise s'arrête en fin de vie active, que les coûts des mutuelles augmentent à chaque déremboursement de la sécu, que les franchises médicales ont doublées il y a peu, que les dépassements d'honoraires sont pratiqués sans vergogne par des spécialistes plus préoccupés par leurs revenus que par la santé publique. Le financement de la branche maladie par l'arrêt des exonérations peut financer ces nécessaires exigences. Concernant la traque à la dissimulation AT/MP (Accidents de travail/Maladies professionnelles, si justifiée, le patronat y a sa part de responsabilité.

Vous le comprenez, ces pétitions ne sont que la première étape de notre combat pour une politique de santé, incluant l'alimentation, les services publics, la fin de toutes les complémentaires, franchises, et autres dépassements d'honoraires. Vite le 100 % Sécu !



ARS 1^{er} octobre.

Après la lecture de notre déclaration, un échange de plus de 30 minutes a eu lieu avec la direction de l'ARS. Les membres de notre délégation ont appuyé fortement sur les constats et expressions qui nous ont été adressés par les milliers de personnes rencontrées, mais aussi sur les exigences de changements de politique de santé dans le pays et bien entendu sur notre département de la Haute Vienne. Nous avons fait état des revendications CGT pour résoudre les graves difficultés d'accès aux soins, tant sur l'espace urbain que l'espace rural, en mettant l'accent sur l'urgence à résoudre au plus vite les différentes pénuries rencontrées par les assurés-es.

Sur les constats, la directrice adjointe a confirmé la véracité de nos exemples, l'ARS recevant beaucoup de messages de personnes mécontentes et en recherche de solutions concernant leurs pathologies, leurs difficultés pour avoir des rendez-vous avec un médecin traitant, un dentiste, un spécialiste.

Selon la directrice, l'ARS ne reste pas insensible et travaille à proposer et à mettre en place diverses solutions. Elle a fait état d'un plan d'attractivité médicale signé le 25 Septembre par l'ARS, le Conseil départemental de la Haute-Vienne, le Conseil départemental de l'ordre des médecins, l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins-libéraux (URPS), l'Association départementale des maires, la région Nouvelle-Aquitaine, la Faculté de médecine de Limoges et les élus du territoire.

La répartition de ces médecins généralistes demeure inégale, avec une fragilité plus marquée dans le nord de la Haute-Vienne, mais aussi dans certains quartiers de la ville de Limoges (Beaubreuil).

De plus, près de 30 % des médecins ont plus de 60 ans, ce qui aura forcément un impact, à court ou à moyen terme, sur la densité médicale actuelle. Ce plan d'attractivité médicale de la Haute-Vienne a deux objectifs majeurs : augmenter le temps médical disponible et améliorer la réponse apportée pour les soins non programmés.

Nous le voyons bien, ce plan, tout neuf, nécessite des fonds que le gouvernement BARNIER a d'ores et déjà réduits de manière drastique. Il va nous falloir appuyer encore pour que la santé aille dans le bon sens !



1^{er} octobre.



1^{er} octobre St-Junien.



Limoges 1^{er} octobre 2024.

LA VIE DES SECTIONS

La permanence des cheminots.....Quèsaco ?

S'il fallait définir ce rendez-vous hebdomadaire, nous pourrions le nommer « trait d'union, fil rouge ou ligne de vie ». Chaque mardi matin, les stores du local syndical des retraités se lèvent. Nous saluons Myriam (Mimi) notre secrétaire qui assure le travail de rédaction, de communications et d'envois divers pour le syndicat des actifs dont fait partie intégrante notre section de retraités composée à ce jour de 273 adhérents.

Ensuite, autour d'un petit café, l'équipe de permanence composée d'une dizaine de camarades du secrétariat fait le point sur la semaine écoulée (infos à transmettre à nos connectés, actualités revendicatives, actions locales, régionales ou nationales etc.).

Ensuite, c'est le temps des nouvelles de quelques camarades glanées au fil de nos rencontres et activités (santé, soucis administratifs, familiaux...), bref une prise de pouls ou de température de l'état ambiant de la section, sorte de baromètre moral.

Vient ensuite l'échange avec un camarade actif. Le syndicat organise également une permanence pour toutes les sections techniques. Notre section a aussi sa propre autonomie de fonctionnement, mais partage les frais de fonctionnement inhérents aux syndicats avec les actifs (exécution) et les maîtrises et cadres (UFCM).

Aussi, nous avons doublé tous les postes à responsabilité : politique générale et revendicative, trésorerie, orga et suivi Cogetise, cotisations, communication, lien avec le CASI (ex CE). Nous avons également notre propre « Commission Loisirs » qui gère un voyage annuel, les repas conviviaux, l'implication avec l'étang des cheminots, l'organisation de concours de pétanque. Selon ses capacités, elle peut proposer à d'autres structures une équipe efficace dans le domaine de l'organisation matérielle et de l'intendance ; ceci souvent en lien avec l'USR 87, à l'occasion des manifs et tractages par exemple, mais également LSR 87 pour « Retraitenfête ».

Tout est fait dans la transparence, la rigueur budgétaire, mais

dans la confiance et la fraternité. Le bureau est informé et pilote l'activité lors de sa réunion mensuelle (en lien avec le secteur géographique) des cheminots Région de Limoges . La convivialité est érigée en mode de vie. Les réunions décentralisées (6) sont calées en début d'année. Cela permet à des camarades un peu âgés ou en difficulté de mobilité de se retrouver dans leur périmètre de vie avant la rencontre en assemblée générale fin janvier ou début février. Nous commençons par l'hommage aux disparus, le soutien aux anciens, dressons le bilan de l'année écoulée, traçons la feuille de route pour l'année à venir, en laissant large place aux débats et en plaçant l'exercice 2024 sous le signe de la reconquête des adhérents... perdus ou nouveaux...

Ainsi va la vie de section, pas un long fleuve tranquille, mais prêt à affronter la crue des adhérents.



Rafle de 3 militants CGT d'Enedis Limousin!!!

Hier matin à la première heure, 3 militants CGT d'Enedis ont été interpellés à leur domicile devant femme et enfants suite au mouvement contre la réforme des retraites de mars 2023. Leur garde à vue a été levée hier soir vers 20h.

La CGT tient avant tout, à remercier, celles et ceux, qui par leur présence devant la gendarmerie, rue Victor Thuillat, et par leurs messages et témoignages, ont soutenus nos camarades dans ces moments difficiles.



La fédération CGT de l'Energie est particulièrement visée par ces tentatives d'intimidations. Outre la réforme des retraites, largement rejetée par la population, les prix de l'énergie et les superprofits réalisés par les multinationales du secteur, c'est aujourd'hui celles et ceux qui les dénoncent qui sont menacés.

Nous disons hier matin à la presse nos interrogations sur ces arrestations. Nous maintenons nos questionnements : l'arrivée d'un nouveau procureur sur Limoges, le signal du dialogue social vision BARNIER, l'ordre selon RETAILLEAU, ou l'agressivité et la rancœur de la direction d'Enedis ?

**Toutes les plaintes doivent être levées et les poursuites arrêtées !
Quand on attaque un syndiqué CGT, on attaque toute la CGT !!!**



Soutien aux camarades de l'énergie.

QUE LA MONTAGNE EST BELLE!

Cette année nous étions 40 adhérent-e-s de LSR 87 à partir à CHADENAS, au bord du lac de Serre-Ponçon, dans les Alpes du Sud. Ce séjour « Séniors en Vacances » a tenu toutes ses promesses avec, au programme, entre autres, des panoramas depuis le barrage et autour du Lac, la visite d'Embrun, de Briançon, de Saint-Véran, village perché à plus de 2000 m, etc. mais aussi de belles balades dans une nature préservée.

Nous revenons ravi-e-s avec des souvenirs plein la tête et revigoré-e-s après cette belle semaine de vacances.

C'EST FOU CE QUE L'ON PEUT FAIRE AVEC LSR !

Brigitte

SALLE MUNICIPALE DU VIGENAL

5, rue du Docteur Jacquet LIMOGES



LOTO DE L'AMITIE

Samedi 1^{er} Février 2025

à 14h30



- Bon d'achat 150 €
- Jambon de pays
- Bon d'achat 50 €
- 2 Repas

Nombreux lots



On vous attend nombreux avec votre famille et vos amis



BRÈVES

Le montant des retraites de base fait l'objet d'une majoration en janvier ajustée en fonction du coût de la vie, conformément à une règle établie dans le Code de la sécurité sociale. Selon l'article L.161-25, ce calcul repose sur un coefficient lié à l'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation, or tabac, soit 5,3 %. Pour 2024, le gouvernement n'a donc fait qu'appliquer la loi contrairement aux années antérieures. Rappelons ici que la CGT s'oppose à l'étatisation de la sécurité sociale et par définition de son budget, ce qui permet régulièrement au gouvernement de déroger au Code de la sécurité sociale.

S'agissant des retraites complémentaires qui concernent plus de 13 millions de personnes, la revalorisation des pensions est décidée par le conseil d'administration **Agirc-Arrco** suivant l'un des deux modes de calcul ci-dessous ;

- L'augmentation se base sur le taux d'inflation prévisionnel pour l'année en cours.
- L'augmentation s'appuie sur l'évolution de la rémunération moyenne des salariés dans le secteur privé (hors activités agricoles), en tenant compte des salaires, mais aussi des primes et des indemnités éventuelles. C'est ce qu'on appelle le « salaire moyen par tête » (SMPT).

Le choix du mode de calcul se fait en fonction de l'indice le plus faible.

Deux bonnes raisons pour convaincre les retraités de votre entourage de se mobiliser lors des temps forts, et surtout... De s'organiser en se syndiquant à la CGT.



#JE VOTE CGT

du 25 novembre au 9 décembre 2024

dans les entreprises de moins de 11 salarié·es cgt-tpe.fr



NÉCROLOGIE

C'est avec regrets que nous vous annonçons le décès de notre camarade et ancien secrétaire général du syndicat CGT de la construction de la Haute-Vienne Jacques MAUSSET.



BULLETIN DE SYNDICALISATION

Nom Prénom

Adresse

Code Postal 87 Ville

Téléphone Mail

À retourner à USR CGT Haute-Vienne - 24, Rue Charles Michels 87039 Limoges Cedex

